Union francilienne Communication, Conseil, Culture

Paris 17 Cdis

Avril 2006

www.cfdtuf3c.org

Rien ne va plus : 2ème

Comme nous vous le disions dans notre tract précédent, la CFDT a sollicité rapidement une audience pour évoquer avec la direction locale, la dégradation des conditions de travail sur le bureau.
Nous avons été reçus en bilatérale jeudi 30 mars 2006 et tenions à vous faire part des réponses apportées, qui vous le verrez, méritent le détour.

● Sectorisation des rouleurs

Devant le rappel de la CFDT sur la sectorisation des rouleurs par UG telle qu'elle avait été actée lors du CTP du 2 février 2005, la direction nous répond « qu'elle a beaucoup de difficultés à faire face aux inaptitudes croissantes sur le bureau ». Elle dit « être obligée de faire rouler les agents « valides » sur l'ensemble du bureau que très exceptionnellement »

Pour la CFDT : Les conditions de travail qui se dégradent de jours en jours sur le bureau ont pour conséquence de générer des inaptitudes. La Direction locale doit palier aux dysfonctionnements d'une manière ou d'une autre. Si le CAP 2006 n'est pas extensible, il doit cependant permettre de faire face aux aléas et être rediscuté avec les responsables de la DOTC Nord, notamment lorsque le taux d'inaptes sur un bureau est important. Mais tout est question de volonté ! …

● Utilisation des agents de cabine

La CFDT a dénoncé l'utilisation des agents de cabine comme variable d'ajustement à la piétonne, notamment pour le coupage des quartiers.
Faisant valoir l'application des fiches de poste, mises en place à la réorganisation d'avril 2005, nous avons obtenu gain de cause. La Direction locale fait son « mea-culpa ». Désormais, elle s'engage à ce que la polyvalence de ces agents se limite exclusivement aux activités portées sur leur fiche de poste.

La CFDT restera malgré tout vigilante sur ce dossier et invite les « cabinards » à lui signaler tout éventuel non-respect de l'engagement pris par la Direction.

● Facteurs rentrant tardivement

La CFDT a signalé ne pas comprendre comment on pouvait pénaliser des agents uniquement parce qu'ils rentraient après 14H. Comment admettre que « nos hautes sphères », d'habitude à l'affût de la QS et de la satisfaction des clients, sanctionnent ceux qui, selon leurs dires, en font trop.
Devant notre insistance, la direction locale s'est engagée à ne pas donner suite à ces demandes d'explication. Par contre, elle s'est targuée de ne pas renoncer à inciter les facteurs « traînards » à aller voir ailleurs…

Quelle belle preuve, là encore, du respect qu'a la Direction locale pour ses facteurs !

● Recrutement de chef d'équipe : avoir la positive attitude !

La CFDT a dénoncé le recrutement en externe d'un chef d'équipe Cédex, sans aucun lancement d'appel à candidature, sans tenir compte de la mise en place des S.A.R et de la suppression à terme de 2 postes de chef d'équipe.
La Direction locale nous précise « qu'elle a tout pouvoir pour le recrutement de **ses** cadres dans **son** établissement ». De toutes façons, aucune candidature locale n'était envisageable pour le poste recherché, aucun chef d'équipe ne répondant au profil. Et oui car les chefs d'équipe doivent être ambitieux et disponibles ! Or, ceux de Paris 17 seraient contestataires (!), résignés (!!) et, cerise sur le pudding, feraient plutôt preuves d'immobilismes (!!!!)

Pour la CFDT : Ah ! Ah ! Ah ! Le fatras d'incohérence mis à part *(un contestataire étant tout selon nous sauf un résigné !),* **on aurait pu croire que la direction locale avait un peu plus de considérations et de respects pour sa maîtrise et ses cadres. Et bien que nenni ! Facteurs, chefs d'équipe et cadres : même combat ! Pas de jaloux : tout le monde est logé à la même enseigne…**

En conclusion :

Il est difficile d'avoir toujours raison et de prétendre diriger aux force ps seul(e) contre tous. Les politiques volontaristes ont leurs limites et finissent toujours par heurter même les meilleurs volontés. L'actualité sociale récente (CPE) devrait inciter notre directrice a un peu plus d'humilité. En tous cas nous l'y invitons .

Sinon nous saurons lui rappeler que l'exercice du contre -pouvoir façon CFDT n'est pas une notion vide de sens mais solidement ancrée dans nos valeurs. Il est donc temps que cessent des pratiques de management dignes d'une autre époque !